

## **Assemblée générale des Communes forestières : Un nouveau mandat sous le signe de l'union face aux défis climatiques et économiques**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 Juin 2026

Assemblée générale des Communes forestières

### **Un nouveau mandat sous le signe de l'union face aux défis climatiques et économiques**

**Le 15 juin à Pélissanne, les Communes Forestières des Bouches-du-Rhône ont tenu leur Assemblée Générale annuelle. Marquée par le début d'un nouveau mandat, cette rencontre a rassemblé plus de 70 participants - dont de très nombreux élus locaux, quatre sénateurs et l'ensemble des partenaires institutionnels et techniques de la filière - témoignant de l'importance capitale de la forêt dans le département.**

**A cette occasion, le Conseil d'administration a été renouvelé et le Président sortant, Christian DELAVET, a été reconduit dans ses fonctions pour porter haut la voix des communes forestières au cours des six prochaines années.**

**Avec une nette progression de ses adhérents au cours du mandat écoulé, l'Association fédère désormais 66 communes, la Métropole et le Département. Cette dynamique confirme que la forêt est devenue un sujet pleinement politique au coeur de l'aménagement du territoire.**

**Le Président a profité de son rapport moral pour saluer les grandes victoires collectives obtenues récemment grâce à la force du réseau :**

- Une clarification du régime forestier obtenue avec l'ONF.
- Le maintien du taux réduit de TVA à 10 % (qui menaçait de repasser à 20 %), préservant la capacité d'investissement des communes.
- Le maintien de la maîtrise de la facturation par les communes face à l'entrée en vigueur de la facturation électronique.
- Une concertation étroite avec l'État pour la révision de l'arrêté préfectoral sur les OLD afin de rendre le cadre plus clair et opérationnel sur le terrain.

### **Cap sur la mandature 2026-2032 !**

Des défis majeurs seront à relever durant la nouvelle mandature :

- Adapter les forêts au changement climatique et assurer leur renouvellement
- Soutenir la filière bois locale, en développant les circuits courts, le bois énergie et la construction bois.
- Intensifier la prévention des incendies (OLD) et assurer la sécurité des populations.

*« Jamais la forêt n'a occupé une place aussi importante dans les préoccupations des élus locaux et jamais nos communes n'ont eu autant besoin de porter une parole collective forte, » a déclaré le Président réélu. « Ensemble, nous formons une force collective. Nous entamons ce nouveau mandat en ordre de marche, prêts à faire de nos forêts des espaces de vie résilients et porteurs d'avenir. »*

---

**Votre contact**

**Marine OLIVEIRA**

Chargée de communication

07 57 08 16 22

[marine.oliveira@communesforestieres.org](mailto:marine.oliveira@communesforestieres.org)